

## **Règlement officiel du Concours MAKER QUIZ SERIES**

Le présent règlement (notamment la Charte de confidentialité et les Conditions d'utilisation sur [www.intel.fr](http://www.intel.fr)) (ci-après désigné « Règlement ») régit le concours Intel **MAKER QUIZ SERIES** (« Concours ») et fixe les conditions entre Intel Corporation et ses filiales (« Intel ») et chaque participant (« participant » ou « vous »). La participation à ce Concours signifie que vous acceptez le présent Règlement officiel. Pour pouvoir participer au Concours et accepter un prix, vous devez accepter le présent Règlement.

1. **Comment participer au Concours ; Calcul des points :**
  - (a) Intel Corporation (UK) Limited (l'« Organisateur » ou « nous ») offre ce Concours de compétences et attribuera les prix en fonction des résultats de toutes les participations jugées valides conformément aux critères établis dans le présent Règlement. Répondez correctement aux questions du Concours entre le lundi 8 décembre à 11h01 (GMT+1) et le lundi 5 janvier à 11h00 (GMT+1) (« Période du Concours »). Les étapes suivantes vous permettront de valider votre inscription :
    - i. Tous les participants doivent créer un compte sur le site des communautés Intel à l'adresse <https://communities.intel.com/create-account.jspa>
    - ii. Répondez aux questions du quiz sur le site suivant : <http://makeitpro.intel.com/makerquiz>

Sept questions seront publiées chaque lundi pendant la Période du Concours à 11h01 (GMT +1). Les participants disposeront au maximum de **3 minutes** pour répondre à chaque série de questions. Les lundis 15 et 22 décembre, les deux participants ayant le score le plus élevé remporteront un prix. Les lundis 29 décembre et 5 janvier, les trois participants ayant le score le plus élevé remporteront un prix. Les scores sont calculés conformément à la section 1(b) du présent Règlement. Toutes les idées reçues après les délais indiqués dans la section 4 seront automatiquement disqualifiées.

(b) Les scores sont calculés de la façon suivante pour chaque série de questions  
Un maximum de **15 120** points est disponible pour chaque série de questions. Le nombre de points suivant sera attribué aux réponses correctes.

Question 1 : 100 points  
Question 2 : 300 points  
Question 3 : 600 points  
Question 4 : 1 000 points  
Question 5 : 1 500 points  
Question 6 : 2 100 points  
Question 7 : 2 800 points

Total : 8 400 points

En plus, jusqu'à **6 720** points de bonus seront attribués en fonction de la vitesse de réponse aux questions. Un coefficient multiplicateur ajoute des points en fonction de la vitesse. Le coefficient multiplicateur fonctionne selon la règle ci-dessous.

Le coefficient multiplicateur commence à 80 % du nombre maximal de points pour la question, et chaque seconde que le participant prend pour répondre soustrait 0,5 % au coefficient multiplicateur.

2. **Admissibilité** : Le Concours est ouvert aux personnes résidant en Afrique du Sud, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Israël, aux Pays-Bas, en Pologne, au Royaume-Uni, en Russie, en Suède et en Suisse. Toutes les législations nationales ou locales en vigueur dans le pays du participant restent applicables. Les résidents de pays sous embargo nord-américain ne peuvent pas participer au concours. Vous ne pouvez pas participer, quel que soit votre pays de résidence, si vous êtes ressortissant de la Corée du Nord, de Cuba, d'Iran, du Soudan ou de Syrie ou si vous figurez sur une ordonnance de refus publiée par une agence gouvernementale américaine, allemande, japonaise, des Nations Unies, du Royaume-Uni ou de l'Union européenne. Les participants doivent avoir au moins 18 ans. Les employés, agents et représentants (et membres de leur famille immédiate et ceux qui vivent dans le même foyer) d'Intel Corporation, ses sociétés parentes, ses filiales et sociétés affiliées, les agences publicitaires et de promotion, et toute entreprise impliquée dans la conception, l'exécution ou la production de cette promotion ne sont pas admissibles. Toute participation sera considérée comme nulle là où elle est interdite par la loi.
3. **Conditions d'inscription** : Chaque soumission doit se conformer aux exigences du présent Règlement. L'inscription au Concours est limitée à une participation par adresse électronique. Les adresses électroniques feront l'objet d'une vérification. Vous aurez besoin d'une connexion à Internet et d'un compte sur le site Web de la communauté Intel Maker.
4. **Déroulement et sélection des gagnants** :  
  
Chaque lundi (8, 22, 29 décembre et 5 janvier) à 11h01, une nouvelle série de questions sera disponible sur le site. Chaque série de question est indépendante et récompensera ses propres gagnants.  
  
Série de questions N°1 : 8 au 15 décembre Deux gagnants  
Série de questions N°2 : 15 au 22 décembre Deux gagnants  
Série de questions N°3 : 22 au 29 décembre Trois gagnants  
Série de questions N°4 : 29 décembre au 5 janvier Trois gagnants  
  
Les gagnants de chaque série de questions seront les participants ayant le score le plus élevé.
5. **Annonces et publicité**. Les gagnants seront annoncés sur le site les 15, 22, 29 décembre et le 5 janvier. Les gagnants seront contactés dans un délai de 2 (deux) jours ouvrés, comme indiqué dans la section 8 ci-dessous. Le nom et le pays de résidence des participants pourront être publiés et accessibles sur le site d'Intel (<http://www.intel.com>) et tous ses sous-domaines pendant les 12 (douze) mois suivant l'annonce des gagnants le lundi 5 janvier 2015 à 11h00 (GMT+1). En vous inscrivant au Concours, vous accordez à l'Organisateur et à ses sociétés affiliées le droit, sauf là où c'est interdit par la loi, d'utiliser votre nom et votre pays de résidence à des fins promotionnelles afin de faire la promotion ou la publicité du Concours ou d'autres événements ultérieurs, y compris sur <http://maker.intel.com>. L'Organisateur n'est cependant pas tenu d'utiliser les soumissions gagnantes à quelque fin que ce soit. Un participant ne peut remporter qu'un seul prix.
6. **Garanties des participants** : En soumettant une idée, vous certifiez que cette inscription : (a) ne contient aucun contenu qui porte atteinte à des droits de propriété intellectuelle de tiers ou à d'autres droits de propriété, et que vous possédez tous les droits nécessaires, y compris tous les droits de propriété intellectuelle ou autres droits ; (b) ne divulgue aucune information qui constitue une violation d'une obligation de confidentialité ; (c) ne contient aucun virus, ver, logiciel espion ou d'autres composants ou instructions malveillants, trompeurs ou conçus pour limiter ou porter atteinte aux fonctionnalités d'un ordinateur ; et (d) n'est pas assujettie à

une licence dont les conditions requièrent la cession d'une licence à d'autres pour les logiciels ou documents associés à ou issus de vos contributions.

7. **Prix** : Dix (10) kits Intel® Edison pour Arduino seront offerts durant la période de quiz selon le calendrier suivant :

15 décembre : deux (2) kits Intel® Edison pour Arduino  
22 décembre : deux (2) kits Intel® Edison pour Arduino  
29 décembre : trois (3) kits Intel® Edison pour Arduino  
5 janvier : trois (3) kits Intel® Edison pour Arduino

La valeur de un kit Intel Edison pour Arduino est de 99,95 \$US, 82,17 EUR, 65,16 £.

Offre limitée à un prix par participant. L'échange ou le transfert des prix n'est pas autorisé et les prix ne peuvent être échangés contre de l'argent. Si un prix n'est pas disponible ou est interdit par la loi, l'Organisateur pourra, à sa seule discrétion, attribuer un prix de remplacement de valeur égale ou supérieure. Mis à part les prix offerts dans le cadre du Concours, aucune compensation monétaire ne sera versée pour vos soumissions dans le cadre du Concours.

8. **Réclamation des prix.** Le vainqueur sera averti par e-mail et téléphone dans les 2 (deux) jours ouvrés suivant le jugement. Si aucun accusé de réception ou aucune réponse n'est reçu dans les 5 (cinq) jours suivant la seconde notification au vainqueur, le prix sera annulé et l'Organisateur sélectionnera un autre gagnant. Il pourra être demandé au gagnant de remplir une attestation d'admissibilité et une décharge de responsabilité/publicité (sauf si la loi l'interdit) ou une autre preuve d'identité. L'attestation et la décharge ou l'autre preuve d'identité devront être renvoyées dans les 5 (cinq) jours suivant la réception de ces documents ou la demande de l'Organisateur (respectivement). Le non-respect de ces conditions est susceptible d'entraîner la disqualification du gagnant et la sélection d'une autre personne.
9. **Livraison des prix.** Les cartes Intel Edison seront commandées pour expédition dans les 2 (deux) jours suivant la réception des coordonnées, de la preuve d'identité et/ou de l'attestation d'admissibilité et/ou décharge de responsabilité/publicité remplie du gagnant. Veuillez compter jusqu'à 10 (dix) jours pour la livraison. Si le produit doit être importé dans le pays du gagnant, les procédures douanières locales pourront entraîner des retards de livraison indépendants de notre volonté, mais tous les efforts seront engagés pour que les gagnants reçoivent leur prix dans un délai de 20 (vingt) jours. Les cartes Intel Edison seront livrées à l'adresse personnelle ou professionnelle fournie à l'administrateur du Concours. Les participants russes devront fournir une adresse professionnelle pour la livraison du prix. Il pourra être demandé au gagnant d'être présent au moment de la livraison.
10. **Taxes et coûts** : Le gagnant accepte la responsabilité des taxes nationales, fédérales, territoriales et locales en relation avec les prix, conformément aux lois en vigueur. Intel Corporation US et ses filiales déclinent toute responsabilité inhérente aux taxes, sauf si la loi l'exige. Le prix exclut tous les frais et dépenses associés éventuellement encourus pour récupérer le prix y compris, mais sans s'y limiter, pour des frais de déplacement du participant, des produits et services supplémentaires, l'installation ou la dépose de produits existants et le transport (autre que la livraison du prix à l'adresse désignée du gagnant).
11. **CERTIFICATION DE CONFORMITÉ** : Intel s'engage à respecter l'ensemble des lois, réglementations, politiques et règles d'éthique en vigueur. Le présent avis vise à assurer que votre participation à ce Concours n'enfreint pas ces lois, réglementations, politiques et règles. Intel ne recherche aucune promesse ni aucun favoritisme pour elle-même ou l'une de

ses filiales en échange de la participation à ce concours. En vous inscrivant à ce Concours, (a) vous acceptez que votre participation au Concours, notamment l'acceptation d'un éventuel prix, ne viole aucune loi, réglementation, politique ou règle de votre pays ou région ; et (b) vous certifiez qu'aucun prix ne sera accordé en échange d'un accord pour influencer une action ou une décision récente, en attente ou anticipée visant pour Intel à obtenir ou à conserver un marché ou un avantage commercial.

12. **Exclusions de responsabilité de l'Organisateur** : L'Organisateur ne fournit aucune garantie en relation avec le prix, et le gagnant doit s'adresser uniquement au fabricant pour la garantie. Dans toute la mesure permise par la loi, l'Organisateur ne prend aucun engagement et décline expressément toutes les conditions, dispositions ou garanties, explicites ou implicites, concernant le Concours ou les prix, notamment les garanties implicites d'absence de contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à une utilisation particulière ou les garanties implicites découlant d'une transaction ou de l'exécution d'un contrat.
  
13. **Responsabilité** : (a) L'Organisateur n'essaie pas d'exclure ou de limiter sa responsabilité en cas de décès ou de blessure résultant de sa négligence, d'une fraude ou d'une déclaration frauduleuse, d'une négligence caractérisée, d'une négligence délibérée ou pour tout autre type de perte ou dommage pour lequel il serait illégal pour l'Organisateur d'exclure ou de limiter sa responsabilité. Cette section 13(a) s'applique sans égard aux autres dispositions du présent Règlement. (b) L'Organisateur, ses filiales, partenaires, dirigeants, responsables, agents, employés et toutes les entités associées au développement et à l'exécution de ce Concours ne pourront être tenus pour responsables dans les cas suivants : (i) inscriptions perdues, en retard, mal acheminées, endommagées ou illicites ; erreurs liées à Internet, au matériel informatique, à des logiciels, à la ligne téléphonique et autres erreurs techniques ; omissions, dysfonctionnements et retards ; et/ou (ii) informations d'inscription incorrectes ou imprécises, qu'elles soient de votre fait ou de toute autre personne ou dues à un équipement ou un programme associé au concours ou utilisé dans le Concours. **Cela signifie que l'Organisateur, le groupe de sociétés auxquels elle appartient, ainsi que la sociétés et personnes associées à Intel et au Concours ne pourront être tenues pour responsables (i) si votre inscription n'est pas reçue, est endommagée ou reçue en retard, ou en cas de dysfonctionnement du réseau de communication ou d'autres facteurs externes ; et/ou (ii) si des informations reçues par l'Organisateur pour votre inscription sont imprécises.** (c) Dans les limites imposées par la loi en vigueur, l'Organisateur, ses filiales, partenaires, dirigeants, responsables, agents, employés et toutes les entités associées au développement et à l'exécution de ce Concours ne pourront être tenus pour responsables en cas de blessure ou de dommage causé à l'ordinateur du participant ou de toute autre personne en relation avec ou résultant de la participation à ce Concours ou dû au téléchargement des supports de ce Concours. **Cela signifie que l'Organisateur, le groupe de sociétés auxquels elle appartient, ainsi que la sociétés et personnes associées à Intel et au Concours ne pourront être tenues pour responsables en cas de dommage causé à votre ordinateur ou à celui de quelqu'un d'autre en relation avec ou résultant de la participation à ce Concours ou dû au téléchargement des supports de ce Concours.** (d) À l'exception des dispositions de la section 13(a) et sous réserve des dispositions des sections 13(b) et 13(c), l'entière responsabilité de l'Organisateur découlant de ou en rapport avec le Concours et votre recours unique et exclusif se limiteront à la distribution d'une quantité de prix équivalente à celle indiquée plus haut.
  
14. **Loi applicable et instance juridictionnelle** : Le Concours et le présent Règlement, ainsi que tout litige ou réclamation découlant de ou en rapport avec ce Concours ou le présent Règlement (que ce soit en vertu d'une responsabilité contractuelle, délictuelle, y compris la négligence, ou de toute autre base juridique) seront régis par le droit d'Angleterre et du Pays de Galles ; néanmoins, les lois de votre pays de résidence

**s'appliqueront si elles s'avèrent obligatoires. Toute plainte ou réclamation découlant ou se rapportant au Concours ou à ce Règlement sera soumise à la juridiction non-exclusive des tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles.**

15. **Confidentialité :** Veuillez lire notre charte de confidentialité <http://www.intel.fr/content/www/fr/fr/privacy/intel-online-privacy-notice-summary.html> pour savoir comment nous utilisons les informations personnelles vous concernant fournies au moment de votre inscription. Si vous remportez un prix, nous (ou l'administrateur du Concours) vous contacterons (contactera) pour obtenir le nom et l'adresse d'expédition ou tout autre détail concernant la livraison ou la fourniture du prix. Nous utiliserons ces informations pour vous livrer ou vous fournir le prix. Elles seront ensuite supprimées.
16. **Modification du présent Règlement :** L'Organisateur pourra modifier le présent Règlement si une circonstance indépendante de la volonté de l'Organisateur nécessite cette modification (par exemple, mais pas seulement, un changement dans la loi) à tout moment en publiant les dispositions mises à jour sur <http://makeitpro.intel.com/makerquiz/legals/terms-FR.pdf>. En participant au Concours ou en acceptant un prix, vous indiquez que vous acceptez le règlement révisé. Vous pouvez vous retirer à tout moment du Concours ; dans ce cas, vous ne pourrez recevoir aucun prix. Le présent Règlement prévaudra en cas de conflit ou d'incohérence avec une autre communication, notamment un document publicitaire ou promotionnel. La version la plus récente du Règlement sera disponible sur <http://makeitpro.intel.com/makerquiz/legals/terms-FR.pdf>. Vous pouvez également obtenir une copie du Règlement en en faisant la demande écrite à l'adresse suivante : BEMYAPP – 13 Boulevard Michelet, 13008 MARSEILLE - France. Le timbre utilisé pour cette demande sera remboursé sur demande au tarif lent.
17. **Modification/annulation :** L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier, suspendre ou annuler le Concours sans engager sa responsabilité si : (a) une partie du site Web Intel ou de tout autre site Web utilisé pour administrer un aspect du Concours est techniquement corrompu ; (b) pour toute raison indépendante de la volonté de l'Organisateur (y compris, mais sans s'y limiter, une falsification ou une infection par un virus informatique), le concours ne se déroule pas comme prévu initialement ; ou (c) il est avéré qu'un participant a violé le Règlement.
18. **Respect du Règlement/Disqualification :** Tous les participants acceptent de se conformer à l'ensemble des provisions de ce Règlement. Toute personne qui tenterait de frauder ou de falsifier le Concours de quelque façon que ce soit, toute personne qui ne respecterait le présent Règlement et toute personne qui agirait de façon déloyale ou nuisible pourra être disqualifiée et ne plus avoir droit au(x) prix. Toute tentative de nuire délibérément au fonctionnement légitime du Concours constitue une violation des lois criminelles et civiles. Si une telle tentative survient, l'Organisateur se réserve le droit d'exiger des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. L'incapacité de l'Organisateur à faire appliquer une disposition du présent Règlement ne constituera pas une renonciation à cette disposition.
19. **Questions et plaintes :** Pour tous commentaires, questions ou plaintes en rapport avec le Concours ou les prix, vous pouvez prendre contact avec Teddy Moreau par e-mail ([teddy@bemyapp.com](mailto:teddy@bemyapp.com)).
20. **Organisateur et administrateur :** L'Organisateur de ce Concours est Intel Corporation (UK) Limited, société inscrite en Angleterre et aux Pays de Galles sous le numéro 01134945 et dont le siège social se trouve Pipers Way, Swindon SN3 1RJ Royaume-Uni. Le Concours est administré par : BeMyApp "Société par Actions Simplifiée à associé unique", société enregistrée au RCS de Marseille sous le numéro B 523 824 258, disposant d'un capital social

de 1 250,00 euros et dont le siège social se trouve 18, Boulevard Michelet 13008-Marseille France.